HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN

Construction d'une extension de 48 lits d'EHPAD sur le site de Bellac (87)

CONCOURS RESTREINT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – PROCEDURE N° CRHIHL012026



Marché de Maîtrise d'Œuvre

Acte d'engagement (AE)

Septembre 2026

Maîtrise d'ouvrage

Hôpital Intercommunal du Haut Limousin

4, avenue Charles de Gaulle

87300 BELLAC

Mandataire

A2MO Bordeaux

2, rue du Jardin de l'Ars

33800 BORDEAUX

SOMMAIRE

A. OBJET DU CONTRAT 2
B. ENGAGEMENT ET IDENTIFICATION DU TITULAIRE 4
C. OFFRE DE PRIX 8
1. Offre de Prix 8
1.1. Conditions générales de l'offre de prix : 8
1.2. Rémunération pour la mission de base - forfait de rémunération 8
1.3. Rémunération des missions complémentaires 8
1.4. Prestations supplémentaires éventuelles 9
1.5. Décomposition en tranches 9
2. Avance 9
D. DUREE DU MARCHE ET DELAIS D'EXECUTION 10
3. Durée du marché 10
4. Délais d'Exécution 10
PAIEMENT 11
SOUS-TRAITANCE 13
E. REPRESENTATION DU MAITRE D'ŒUVRE 14
F. SIGNATURE DU MARCHE PAR LE TITULAIRE 15
G. SIGNATURE DE L'ACHETEUR 17
ANNEXE 1 : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES 18
ANNEXE 2 : MANDAT 20
ANNEXE 3 (SI BESOIN) : DECLARATION(S) DE SOUS-TRAITANCE 21

A. OBJET DU CONTRAT

Objet du marché
Construction d'un EHPAD de 48 lits sur le site de Bellac

Maître de l'ouvrage
Hôpital Intercommunal du Haut Limousin **4, avenue Charles de Gaulle** **87300 BELLAC** Représenté par Mme STAMANE Ingrid, Directrice Adjointe, Responsable Marchés des Opérations de Travaux de l'établissement

Pouvoir adjudicateur
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE de LIMOGES **Etablissement support du GHT du Limousin** **2, avenue Martin Luther King** **87042 LIMOGES CEDEX** Siret : 268 708 518 000 17 Cellule de la Commande Publique Adresse électronique : celluledesmarches@chu-limoges.fr

Assistant Maître d'ouvrage
A2MO – Agence de Bordeaux 2, rue du Jardin de l'Ars 33800 BORDEAUX Représenté par Madame Valentine LEDOUBLE

L'offre a été établie sur la base :

Des conditions économiques en vigueur au mois **FEVRIER 2027** (M0** MOE : Mois zéro du marché de Maîtrise d'Œuvre).

**

Date du marché
Montant HT du marché ***(compris PSE retenues et T.O.)***

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

Personnes habilitées à donner les renseignements

Prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)

Mme STAMANE Ingrid, Directrice Adjointe, Responsable Marchés des Opérations de Travaux de l'établissement

Ordonnateur

Monsieur Arnaud DAVID
Directeur Général

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Trésorier de l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin,

TRESORERIE DES HOPITAUX DE LA HAUTE-VIENNE

2, avenue Martin Luther King

87 042 LIMOGES CEDEX 1

Cadre réservé à la mention NANTISSEMENT :

B. ENGAGEMENT ET IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché décrites à l'article 2 du CCAP du marché, et conformément à leurs clauses,

❑ Le signataire

❑ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

❑ engage la société …… sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Signataire / Personne physique ou morale

Raison sociale			
Forme juridique		Capital en euros	
Code APE			
Siret			

Adresse	
Téléphone	
Contact principal	(Responsable du marché)
NOM	
Prénom	
Qualité	
Adresse mail	

❑ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ; dont la composition est précisée ci-dessous :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

1er Contractant / Personne physique ou morale

Mandataire du groupement

Raison sociale			
Forme juridique		Capital en euros	
Code APE			
Siret			

Adresse	
Téléphone	

Contact principal (Responsable du marché)

NOM	
Prénom	
Qualité	
Adresse mail	

2ème Contractant / Personne physique ou morale

Raison sociale			
Forme juridique		Capital en euros	
Code APE			
Siret			

Adresse	
Téléphone	

Contact principal

NOM	
Prénom	
Qualité	
Adresse mail	

3ème Contractant / Personne physique ou morale

Raison sociale			
Forme juridique		Capital en euros	
Code APE			
Siret			

Adresse	
Téléphone	

Contact principal

NOM	
Prénom	
Qualité	
Adresse mail	

4ème Contractant / Personne physique ou morale

Raison sociale			
Forme juridique		Capital en euros	
Code APE			
Siret			

Adresse	
Téléphone	

Contact principal

NOM	
Prénom	
Qualité	
Adresse mail	

5ème Contractant / Personne physique ou morale

Raison sociale			
Forme juridique		Capital en euros	
Code APE			
Siret			

Adresse	
Téléphone	

Contact principal

NOM	
Prénom	
Qualité	
Adresse mail	

Etant, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent contrat représenté par

Monsieur / Madame	

dûment mandaté(e) à cet effet.

à exécuter sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement *(rayer les mentions inutiles)* les prestations demandées, le cas échéant selon la répartition prévue à l'annexe n° 1 à l'acte d'engagement, aux prix et délais fixés ci-dessous et conformément aux clauses et conditions des pièces contractuelles déjà mentionnées ci-avant.

C. OFFRE DE PRIX

1. Offre de Prix

1.1. Conditions générales de l'offre de prix :

a) Est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois M0 MOE fixé à l'article A du présent acte d'engagement,
b) Résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération,
c) Comprend les éléments de mission de maîtrise d'œuvre consignés au CCAP et CCTP régissant le présent marché.

1.2. Rémunération pour la mission de base - forfait de rémunération

Les prestations du maitre d'œuvre seront réglées par un prix global et forfaitaire (forfait de rémunération).

Conformément à l'article R. 2432-7 du Code de la commande publique, le forfait de rémunération du maitre d'œuvre est provisoire, et il deviendra définitif dès que le coût prévisionnel des travaux sera déterminé, dans les conditions prévues par le CCAP.

Le forfait provisoire pour la réalisation de la mission de base est fixé à :

MISSION DE BASE	Forfait provisoire pour la réalisation de la mission de base
Forfait de rémunération HT	€ HT
TVA 20%	€
Forfait TTC	€ TTC
Arrêté en lettres	€ TTC

La répartition de ce forfait provisoire de rémunération selon les éléments de la mission de base et, le cas échéant par co-traitant, est détaillée à l'annexe 1 du présent acte d'engagement.

Ce forfait provisoire de rémunération est déterminé en tenant compte des caractéristiques de l'opération telles que définies au programme architectural, fonctionnel et technique et de la complexité de la mission confiées au titulaire.

En cas de groupement, le mandataire de ce dernier est chargé des missions de coordination de l'ensemble des prestations et de représentation des membres du groupement. Sa rémunération à ce titre est incluse dans le forfait de rémunération provisoire puis définitif du maitre d'œuvre, et représente ……. % *(à remplir par le candidat)* de ce forfait.

La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux du maitre de l'ouvrage (PEFPT) est fixée à 8 600 000 € HT, valeur FEVRIER_2026

Le forfait définitif de rémunération de la mission de base sera arrêté suivant les dispositions prévues à l'article 4.2 du CCAP.

1.3. Rémunération des missions complémentaires

MC 1	DIAG : Diagnostic des existants
Forfait de rémunération HT	€ HT
TVA 20%	€
Forfait TTC	€ TTC

MC 2	SYNTHESE Tous Corps d'Etat, y compris VRD et travaux extérieurs
Forfait de rémunération HT	€ HT
TVA 20%	€
Forfait TTC	€ TTC

MC 3	Etudes de cas par cas
Forfait de rémunération HT	€ HT
TVA 20%	€
Forfait TTC	€ TTC

MC 4	Acoustique
Forfait de rémunération HT	€ HT
TVA 20%	€
Forfait TTC	€ TTC

MC TOTAL	**Total des missions complémentaires**
Forfait de rémunération HT	**€ HT**
TVA 20%	**€**
Forfait TTC	**€ TTC**
Arrêté en lettres	**€ TTC**

La rémunération des missions complémentaires est par principe fixe et définitif. Il n'est pas modifié par la fixation du forfait définitif de rémunération, qui ne concerne que la mission de base.

1.4. Prestations supplémentaires éventuelles

Sans objet

1.5. Décomposition en tranches

Sans objet

2. Avance

Le titulaire :

☐ RENONCE à l'avance.

☐ NE RENONCE PAS à l'avance.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le maître d'ouvrage considérera que le titulaire renonce au bénéfice de l'avance.

D. DUREE DU MARCHE ET DELAIS D'EXECUTION

3. Durée du marché

Le marché prend effet à la date de sa notification au titulaire, et expirera à la date de notification de la décision du maitre d'ouvrage constatant l'achèvement de la mission du maitre d'œuvre, prévue par le CCAP du présent marché.

A titre indicatif, la durée prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est de 41 mois + 12 mois de Garantie de Parfait Achèvement.

Les délais d'exécution des prestations, objet du présent marché, sont définis dans le présent acte d'engagement et dans les clauses du CCAP.

4. Délais d'Exécution

Les différents dossiers ci-après doivent être établis dans les délais correspondant :

AVANT-PROJET SOMMAIRE (A.P.S.)	6 semaines
AVANT PROJET DEFINITIF (A.P.D.)	11 semaines
PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)	Dépôt sous 5 jours à compter de la validation de l'A.P.D.
PROJET	12 semaines
Etablissement du DCE	3 semaines
Nouveau DCE en cas de lancement d'une nouvelle procédure suite à l'infructuosité de la première consultation	3 semaines**
ACT – Analyse des offres et CAO	3 semaines
ACT – Dossier marché mise au point	2 semaines
EXECUTION des Travaux VISA / DET	23 mois
AOR - Assistance aux Opérations de Réception	1 mois
DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (D.O.E.)	2 semaines à compter de la réception du chantier

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé au CCAP.

**Délai conditionnel non intégré au planning prévisionnel. Ce délai ne s'applique qu'en cas de déclaration sans suite ou d'infructuosité de la consultation nécessitant une nouvelle procédure

PAIEMENT

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après, le cas échéant en cas de groupement selon les répartitions jointes en annexe 1 au présent acte d'engagement.

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

1er contractant / RIB			
Raison sociale			
Etablissement	Guichet	n° Compte	Clé RIB
Banque-domiciliation			
BIC			

2ème contractant / RIB			
Raison sociale			
Etablissement	Guichet	n° Compte	Clé RIB
Banque-domiciliation			
BIC			

3ème contractant / RIB			
Raison sociale			
Etablissement	Guichet	n° Compte	Clé RIB
Banque-domiciliation			
BIC			

4ème contractant / RIB			
Raison sociale			
Etablissement	Guichet	n° Compte	Clé RIB
Banque-domiciliation			
BIC			

5ème contractant / RIB			
Raison sociale			
Etablissement	Guichet	n° Compte	Clé RIB
Banque-domiciliation			
BIC			

6ème contractant / RIB			
Raison sociale			
Etablissement	Guichet	n° Compte	Clé RIB
Banque-domiciliation			
BIC			

SOUS-TRAITANCE

Sont annexées au présent acte d'engagement les déclarations de sous-traitance (formulaire DC4) indiquant les noms de ces sous-traitants, la nature et le montant des prestations, et leurs modalités de paiement que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants bénéficiant d'un droit au paiement direct,

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (a) ou que nous envisageons (b)[1]de sous-traiter conformément à cette annexe est de :

a) Montant H.T. : Euros

b) Membre du groupement	Nature de la prestation	Montant H.T.	Montant T.T.C.
M.		 Euros	 Euros
M.		 Euros	 Euros
M.		 Euros	 Euros
	Total	**..... Euros**	**..... Euros**

[1] Rayer la mention inutile

E. REPRESENTATION DU MAITRE D'ŒUVRE

Pour exercer le contrôle général des travaux, des visites de chantier auront lieu à la diligence du maître d'œuvre ou sur demande du maître d'ouvrage.

Pour ces visites **le groupement sera** représenté par :

M

dûment habilité(e) pour prendre toutes décisions en notre nom.

Le changement de la personne habilitée ci-dessus devra être notifié immédiatement, par écrit, au maître d'ouvrage.

F. SIGNATURE DU MARCHE PAR LE TITULAIRE

Fait à …….. , le ……

en UN (1) seul original,

LES CONTRACTANTS, (signatures)

1er contractant / Mandataire	
2ème contractant	3ème contractant
4ème contractant	5ème contractant
6ème contractant	

Signature du marché en cas de groupement : *(à remplir par le candidat)*

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

 (joindre les pouvoirs en annexe du présent document)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;

 (joindre les pouvoirs en annexe du présent document)
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe de l'acte d'engagement.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;

☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

……

G. SIGNATURE DE L'ACHETEUR

Pour rappel, l'identification de l'acheteur est précisée dans l'article A du présent acte engagement.

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A [VILLE], le ……

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché)

ANNEXE 1 : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES

Missions de base :

Eléments	% Total	Total global Euros HT	Répartition des cotraitants				
			Part Mandataire (Architecte)	Part de	Part de	Part de	Part de
Missions de base de la loi MOP							
ESQ – Rendu concours MAP Esquisse APS APD PRO ACT VISA DET AOR (≥ 6 %)		46 000 €HT					
Total HT TVA	100 %						
Total TTC							

Missions complémentaires confiées à la Maîtrise d'Œuvre

Mission 1 : Mission DIAG - Diagnostic des existants

Éléments	Total global Euros	Répartition des co-traitants (Euros)				
		Part Mandataire	Part	Part de	Part de	Part de
DIAG						
TVA						
Total TTC						

Mission 2 : SYNTHESE Tous Corps d'Etat, y compris VRD et travaux extérieurs

Eléments	Total global Euros	Répartition des co-traitants (Euros)				
		Part Mandataire	Part	Part de	Part de	Part de
SYN						
TVA						
Total TTC						

Mission 3 : Etudes complémentaires relatives à la qualité environnementale

Eléments	Total global Euros	Répartition des co-traitants (Euros)				
		Part Mandataire	Part	Part de	Part de	Part de
Etudes Qualité Environnementale						
TVA						
Total TTC						

Mission 4 : Acoustique

Eléments	Total global Euros	Répartition des co-traitants (Euros)				
		Part Mandataire	Part	Part de	Part de	Part de
Micro-implantation						
TVA						
Total TTC						

Prestations supplémentaires éventuelles chiffrées par la Maîtrise d'Œuvre

Sans objet.

ANNEXE 2 : MANDAT

Dans le cadre de la signature du marché pour :

Construction d'une extension de 48 lits d'EHPAD sur le site de Bellac (87)

Pour le compte de :

Hôpital Intercommunal du Haut Limousin

4, avenue Charles de Gaulle

87300 BELLAC

Je soussigné, …… …….., agissant en qualité de ……..…….. pour le compte de :

……. *[Nom de la société cotraitante à renseigner]*

……. *[Adresse à renseigner]*

SIRET : ……

Donne pouvoir au mandataire :

……. *[Nom du mandataire à renseigner]*

Représenté par : ……..*[Nom, Prénom et Qualité du représentant à renseigner]*

……..*[Adresse à renseigner]*

SIRET : ……

Etant dûment habilité à engager la société cotraitante, je donne mandat, par la signature du présent document à la société mandataire, qui l'accepte, pour signer en mon nom et pour mon compte, le marché du groupement et ses éventuelles modifications ultérieures, pour me représenter auprès du pouvoir adjudicateur et pour coordonner l'ensemble des prestations du groupement.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ……*[à renseigner]*……

Le *…/…/20…*

Signature :

ANNEXE 3 (SI BESOIN) : DECLARATION(S) DE SOUS-TRAITANCE

Le cas échéant, document à produire par le titulaire